

BAGUAGE AU MIGRON(FROSSAY-44): PREMIERS RESULTATS/1980-1983

C.THOMAS

Sur les 2450 oiseaux que j'ai capturés dans les roselières du Bras du Migron (Communes de ST VIAUD et de FROSSAY) lors de la période 1980-1983 :

- 1945 ont été relâchés après pose d'une bague
- 54 étaient déjà porteurs d'une bague
- le reste, soit environ 450 oiseaux, a été remis en liberté sans aucun marquage car appartenant à des espèces non inscrites au Programme National de Recherche Ornithologique du C.R.B.P.O., organisme régisseur du baguage en France.

NOMBRE DE BAGUES POSEES PAR ESPECE

	1980	1981	1982	1983	Bagues posées
Nbre de jours d'intervention	12	13,5	2	12	
Hirondelle de rivage	1	49		1	51
Hirondelle rustique	96	665	3	157	921
Rouge-gorge	3	10	1		14
Merle noir		4	5	6	15
Grive musicienne		5	3	3	11
Phragmite des joncs	24	115		34	173
Rousserolle effarvate	48	242	22	117	429
Fauvette à tête noire		5	3	8	16
Bruant des roseaux	15	30	7	20	72
Verdier	4	7		6	17
Etourneau sansonnet	145	1			146
Rousserolle turdoïde		1			1
Phragmite aquatique				1	1
Locustelle lusciniolde		4		2	6
Locustelle tachetée				1	1
Bouscarle de Cetti			5	20	25
Fauvette des jardins				8	8
Pouillot véloce			3	9	12
Pouillot fitis			2	24	26

Total 1945

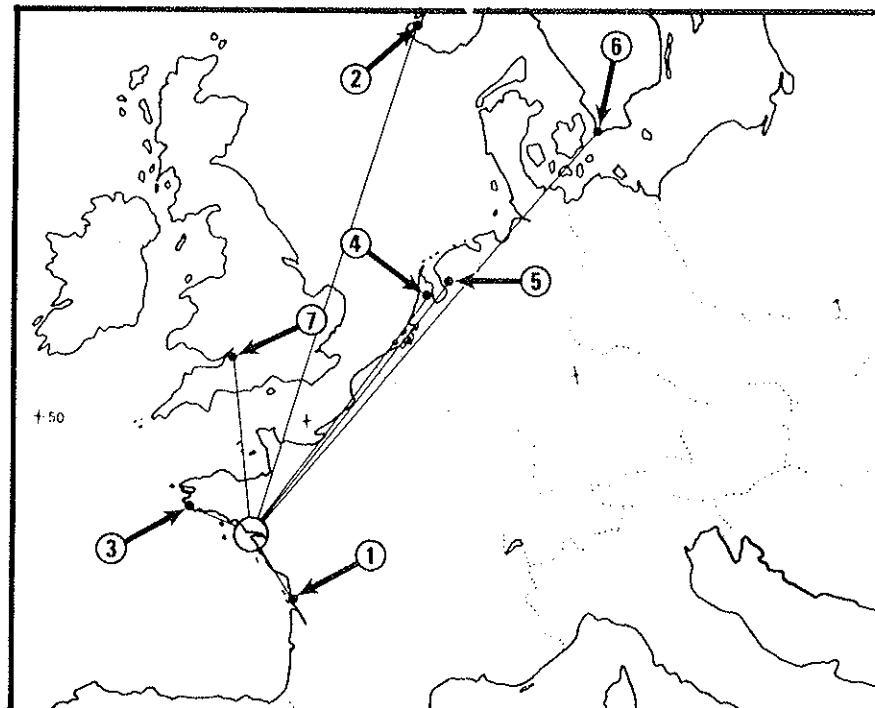
Ce premier tableau fait apparaître l'Hirondelle rustique comme espèce la plus baguée, soit 47 % du total, suivie de :

- la Rousserolle effarvate 22 %
- le Phragmite des joncs 9 %
- l'Etourneau sansonnet 7 %
- le Bruant des roseaux 4 %
- la Bouscarle de Cetti, les Pouillots véloce et fitis sont peu représentés ; ils n'ont été autorisés au baguage qu'à partir de 1982 ;
- Trois espèces font figure de rareté, ce sont :
 - la Rousserolle turdoïde
 - le Phragmite aquatique
 - la Locustelle tachetée.

CONTROLES

Parmi les 54 oiseaux capturés, déjà porteurs d'une bague, 7 avaient été marqués en dehors du département de Loire-Atlantique.

Il faut noter que presque tous ces oiseaux ont été bagués immatures, le contrôle s'est donc effectué lors de leur première migration d'automne.



- ① - HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)
1ère année - baguée le 01.08.81 à YVES, Charente-Maritime
contrôlée le 18.08.81 au Migron.
- ② - PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*)
+ de 2 ans - bagué le 15.06.81 à STORAMYR, SOLA, Norvège
contrôlé le 22.08.81 au Migron
- ③ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 07.09.80 à TREGAT, Finistère
contrôlée le 22.09.80 à La Ramée
- ④ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 25.07.81 à OOSTVAARDERSKIJK, Hollande
contrôlée le 18.08.81 au Migron
- ⑤ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 15.08.81 à IJSSELMEERPOLDER, Hollande
contrôlée le 25.08.81 au Migron
- ⑥ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 23.07.81 à FALSTERBO, Suède
contrôlée le 28.08.81 au Migron
- ⑦ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 07.08.83 à CHEW VALLEY LAKE, Angleterre.
contrôlée le 04.09.83 au Migron

Remarques :

- l'Hirondelle de rivage ① contrôlée à 160 km au Nord-Nord-Ouest de son lieu de marquage, a pris une direction tout à fait opposée à sa migration normale. Ce phénomène d'erratisme postnuptial a déjà été signalé pour cette espèce.

- le contrôle de la Rousserolle effarvate ③ sur l'estuaire de la Loire, tendrait à démontrer que tous les *Acrocephalus* originaires du Finistère ou transitant par ce département, ne traversent pas obliquement le Golfe de Gascogne d'une seule traite, mais peuvent le contourner en prenant une direction franchement Est-Sud-Est.

CONTRÔLES LOCAUX

La capture de 47 oiseaux ayant été marqués sur place les années précédentes, par d'autres personnes, atteste que, par le passé, le site a connu une grande activité dans le domaine du baguage.

- Jean Savourey a été le premier à exploiter le site et l'a fait pendant de nombreuses années jusqu'en 1980.

- en 1976, une expédition britannique conduite par Gilles Pepler a opéré pendant 42 jours au Migron.

- le stage annuel de Formation de nouveaux bagueurs "GRAND CRU 82", animé par Pierre Nicolau Guillaumet et Guy Jarry, s'est également déroulé au Migron.

Le tableau ci-dessous donne la quantité d'oiseaux contrôlés, par espèce et par nombre d'années de port de bague :

	Nombre d'années de port de bague						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	7 ans	10 ans
HIRONDELLE RUSTIQUE	1						
ACCENTEUR MOUCHET	2	1		1			
GORGEBLEUE				1 ^①			
BOUSCARLE DE CETTI	5		1				
PHRAGMITE DES JONCS	1						
ROUSSEROLLE EFFARVATTE	3	2		3	2 ^②	1 ^④	1 ^⑤
POUILLOT VELOCE				1 ^⑥			
MESANGE BLEUE	3	1			1		
MESANGE CHARBONNIERE		1					
BRUANT DES ROSEAUX	1		1		1 ^⑦		

Nous voyons sur ce tableau que certaines espèces de petits passereaux atteignent un âge fort respectable. La Rousserolle effarvate ⑤ qui a fêté l'été dernier son dixième anniversaire, se distingue nettement de ses congénères.

Ont été sorties de ce tableau, les quelques données intéressantes que voici :

- ① - GORGEBLEUE (*Luscinia svecica*)
1ère année - baguée le 06.08.77 (J. Savourey)
contrôlée le 20.08.81 4 ans

- ② - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 08.08.76 (mission Pepler)
contrôlée le 11.07.81 5 ans
- ③ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 31.07.76 (mission Pepler)
contrôlée le 24.08.81 5 ans
- ④ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
+ d'1 an - baguée le 04.08.76 (mission Pepler)
contrôlée le 21.08.83 7 ans
- ⑤ - ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*)
1ère année - baguée le 15.08.73 (J. Savourey)
contrôlée le 15.08.83 10 ans
- ⑥ - FOUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*)
1ère année - bagué le 06.09.79 (J. Savourey)
contrôlé le 17.08.83 4 ans
- ⑦ - BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*)
+ d'1 an - bagué le 31.07.76 (mission Pepler)
contrôlé le 19.08.81 5 ans

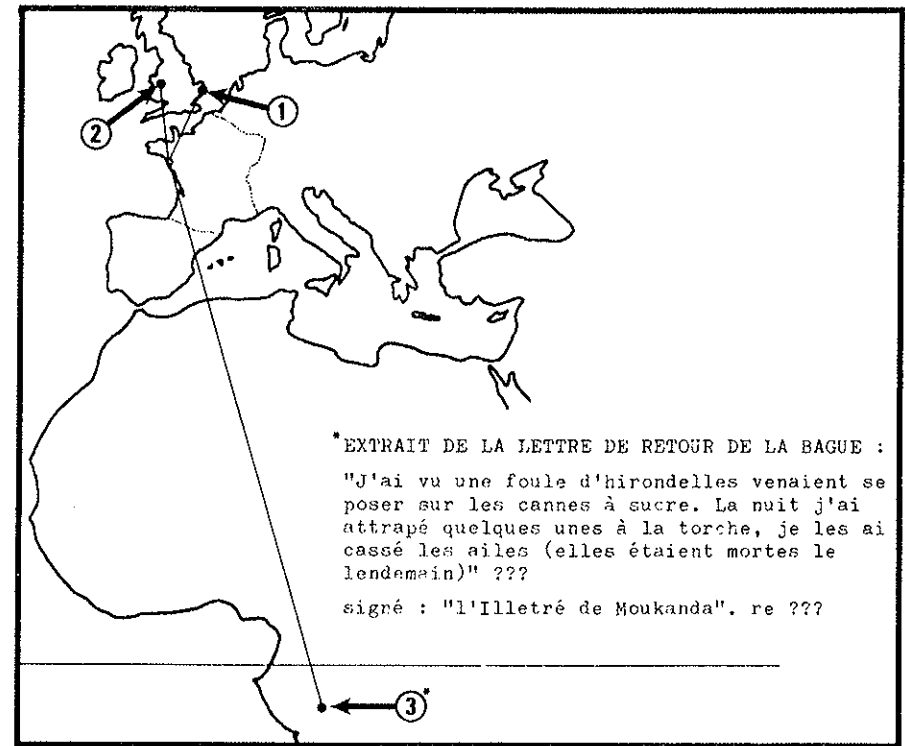
Parmi les 1945 oiseaux que j'ai bagués sur les rives du Migron, 16 ont fait l'objet d'une reprise, soit sur place, soit dans les limites du département de Loire-Atlantique et 3 seulement ont été repris hors des frontières françaises.

- Les 16 reprises locales ont été effectuées par d'autres personnes ou par moi-même, elles n'ont pas dépassé plus de deux ans de port de bague.

- Les 3 reprises lointaines sont :

- deux Hirondelles de rivage, oiseaux de 1ère année, capturées et baguées le même jour à la même heure en migration d'automne et contrôlées toutes deux l'été suivant, chacune sur sa colonie. Ces colonies sont distantes d'environ 250 km.

- une Hirondelle rustique ♂ de 1ère année qui a terminé ses jours sur les rives du fleuve Congo dans de bizarres conditions !!!



- ① - HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)
1ère année - baguée le 18.08.81 au dortoir au Migron
contrôlée le 12.08.82 près d'IPSWICH, Angleterre
- ② - HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)
1ère année - baguée le 18.08.81 au dortoir au Migron
contrôlée le 11.07.82 près de SHREWSBURY, Angleterre
- ③ - HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*)
1ère année - baguée le 21.08.81 au dortoir au Migron
tuée* le 17.11.81 près BRAZZAVILLE, RP du Congo.

CONCLUSION :

Le Bras du Migron est d'une grande richesse ; il n'est cependant pas l'unique point d'intérêt ornithologique de la Basse-Loire. L'estuaire tout entier est un site de reproduction, de halte migratoire, d'engraissement et d'hivernage dont il faut, à tout prix, sauver ce qu'il en reste.

